

LN/MC

N° Dos. : 0100865
Rôle N° 01/002301
1ère Chambre Civile
Conseiller : Madame KUENY
AUDIENCE DU 5 MAI 2003



Exemplaire pour
Me... POUGNAND.....

L'An 2003^{et}
le Vingt-trois Mars
A la requête de la S.C.P. Hervé-Jean
POUGNAND, Avoué associé
L'Huissier soussigné a
signifié le présent acte
à Mes^{DAUPHIN} MIHAJLOVIC

BORDEREAU DE PIÈCES
DE LA SCP Hervé-Jean POUGNAND

2e Me
3e Me
4e Me
Avoué parlant à sa
personne au Palais - Coût

A SELARL DAUPHIN-MIHAJLOVIC (Dos.00907910)

AFFAIRE : BABAZ/ANRO

COUR D'APPEL DE GRENOBLE
25 MARS 2003
ARRIVÉE

- 1) article BABAZ de mars 1995 (dossier DEFIS)
- 2) contrat de licence de brevet entre la SARL BABAZ CONCEPTION et la société ANRO PLASTIQUES du 28.06.96
- 3) extrait de publicité du récupérateur d'eau
- 4) plaquette de publicité du récupérateur d'eau (JARDIN ECO)
- 5) jugement du Tribunal de Commerce de GAP du 6.02.98
- 6) courrier recommandé avec AR adressé par Mr BABAZ à ANRO PLASTIQUES du 4.04.98
- 7) courrier recommandé AR adressé par Mr BABAZ à ANRO du 10.03.98
- 8) courrier recommandé AR adressé par Me HIDOUX à ANRO du 6.03.98
- 9) courrier recommandé AR adressé par Me HIDOUX à Mr BABAZ du 12.05.98
- 10) extrait publicité du récupérateur d'eau paru dans FLORIMOR
- 11) extrait publicité du récupérateur d'eau paru dans WILLEMSE
- 12) extrait publicité du récupérateur d'eau paru dans CARREFOUR du 22/09 au 3.10.98
- 13) facture de 11.999,70 F TTC pour notification du brevet européen
- 14) annexe financier concernant la délivrance du brevet dans 3 pays (procédure allégée), outre les nuités
- 15) attestation de Mr J.P CHAPUIS, expert comptable, en date du 25.09.97
- 16) facture de la société ANRO à la société BRIFFAULT du 30.09.98
- 17) courrier recommandé avec AR adressé par Mr BABAZ à ANRO du 22.09.99
- 18) document récapitulatif des redevances perçues sur le récupérateur d'eau de pluie de juillet 1996 à février 1998
- 19 à 25) justificatifs des frais de protection du brevet relatif au récupérateur d'eau acquittés par Mr BABAZ au cabinet PONCET
- 26) contrat de licence de brevet entre la SARL BABAZ CONCEPTION et la société ANRO du 1^{er}.02.97 (clés)
- 27) contrat de licence de brevet entre SARL BABAZ et ANRO (couvercle)
- 28) contrat de licence de brevet entre la SARL BABAZ et ANRO (mémo-courses)
- 29) PV de délibération AG de la société BABAZ du 20.06.94
- 30 et 31) plans et dessins de la clé gaz
- 32) courrier AUCHAN à BABAZ du 17.05.96
- 33) courrier de BRIFFAULT à ANRO du 19.12.97

... / ...

- 34) courrier de CLESSE à ANRO du 01.10.97
- 35) courrier de SARL BABAZ à PAROLAI du 28.05.97
- 36) courrier de DOMIX à ANRO du 4.12.97
- 37) liste des ventes ANRO du 6.08.97
- 38) liste des ventes ANRO du 10.10.97
- 39) liste des ventes ANRO du 08.04.98
- 40) extrait RCS d'ANRO du 2.02.99
- 41) ticket de caisse CARREFOUR du 22.07.99 (achat clé à gaz)
- 42) facture CJC à la société BABAZ du 30.06.93
- 43) attestation CJC du 2.12.93
- 44) courrier adressé par ANRO à CLESSE INDUSTRIE le 21.12.98
- 45) attestation du Docteur REYGROBELLET du 11.03.2000
- 46) dépôt auprès INPI du 20.05.92 du brevet récupérateur d'eau
- 47) dépôt auprès INPI du 19.03.92 de la clé à gaz
- 48) courrier du cabinet GASQUET pour publication de demande de brevet du 5.02.98
- 49) Courrier GASQUET à Mr BABAZ du 27.10.99
- 50) dépôt auprès INPI du 12.10.92 du bloc liste papier
- 51) contrat entre BABAZ CONCEPTION et ANRO pour le moule du 13.06.93
- 52) commande GENIDE à STE BABAZ pour clé à gaz du 20.10.94
- 53) Courrier GENIDE à ACTI SA du 14.04.95

- 82) ticket caisse GEANT du 11.08.2000 pour clé à gaz
- 83) point de vente concernant CASINO – CASTORAMA – CARREFOUR
- 84) fiche technique SOCADIF pour clé à gaz
- 85) contrat de location pour locaux vacants du 1.10.99
- 86) courrier Trésorerie de BRIANCON à Mr BABAZ du 30.05.2000
- 87) autorisation de découvert de la Caisse d'Epargne de 40000 F
- 88) notification d'admission aux ASSEDIC du 25.01.2000
- 89) échéancier Trésor Public
- 90) ordonnance du 19.04.95
- 91) courrier RAR de SOCADIF à SARL AS PLAST du 3.05.99
- 92) Courrier STILO à Me HIDOUX du 26.03.98 et courrier PAROLAI à Me HIDOUX du 13.03.98, et facture BABAZ CONCEPTION à ANRO du 2.02.98
- 93) courrier CASTORAMA à BAW pour codification pour récupérateur d'eau
- 94) Attestation de Mr CHAPUIS du 11.08.2000
- 94bis) liste de frais engagés pour développement récupérateur d'eau et frais brevets –clé-couvercle-mémo-courses par BABAZ CONCEPTION
- 95) vente d'un moule industriel de BABAZ CONCEPTION à ANRO du 28.06.96
- 96) article sur PRIMAGAZ
- 97) PV des délibérations d'AG du 10.12.93
- 98) facturation ANRO à BABAZ du 3.06.96
- 99) attestation ACHALANDE du 5.01.2000
- 100) courrier WILLEMSE à ANRO du 29.08.97
- 101) publicité pour pièces industrielles ANRO
- 102) contrat de travail de distributeur et fiche d'identification
- 103) accord STILO sur modification pour récupérateur d'eau
- 104) télécopie de BMP à Mr GAMOND du 17.10.96
- 105) facture AKLINE à BABAZ SARL du 30.06.95 pour clé à gaz
- 106) courrier GENIDE à STE BABAZ du 3.03.95

LISTE DES PIECES	
A AJOUTER A CELLES PRODUITES POUR LA PROCEDURE AU FOND.	
AFFAIRE BABAZ contre Groupe ANRO/STILO/PAROLAI	
ROLE 01/2301	
N°	
107	Ticket de Caisse du 29/052001 - CLE GAZ - CARREFOUR MEYLAN
108	BREVET CLE A GAZ n° 96.13204
109	BREVET COUVERCLE Multidiamètres avec Pompes - 96.10981
110	BREVET MEMO-COURSES - n° 97.00509
111	Factures AKLINE à BABAZ - CLE GAZ - Moyenné mensuelle 11387 clés
112	Site INTERNET Groupe ANRO/STILO/PAROLAI
113	Vente Récupérateurs par BABAZ 7163 p en 95 - 4538 p. sur 6 mois en 96
114	Tarif Récupérateur d'eau - Société APPRIEU Plastique - repreneur ANRO.
115	Accord Huissier 17/01/2002 pour règlement dette STILO avec des Récupérateurs.
116	Courrier 27/02/2002 au Liquidateur pour C.A. CLE et Récupérateurs réalisé par ANRO
117	Courrier 05/99 SOCADIF - Je suis libre d'acheter les CLES à GAZ où je veux .
118	Factures 10/2001 et 01/2002 STILO /PAROLAI - pour 1160 Récupérateurs d'eau
119	Ticket de caisse 10/10/2001 CHAMPION - CLE à GAZ - Clouterie Française.
120	Courrier 18/02 et 8/04/2002 BABAZ au Liquidateur ANRO - Non restitution des Moules
121	Attestation Expert Comptable - Mr BABAZ ne touche pas de royalties
122	Liste des ventes Clés à Gaz ANRO - 01/02/03/1998

Pièces N° 107 à 110 et 114 à 122 communiquées le 26 AVRIL 2002

Pièces numérotées 111, 111a à 111p, 112 et 113 communiquées le 29 AVRIL 2002

N° 123 : Décision de délivrance du 6.11.98 Brevet d'Invention (INPI) avec en annexe Brevet d'Invention N° 96 13204 Clé pour connexion de bouteilles de gaz (14 feuillets)

Pièce communiquée le 7 MAI 2002

.../...